



Vigilance Soudan

www.vigilsd.org

Bulletin créé en 1992

N° 118 - Mai/Juin 2003

BLANC-SEING AMERICAIN POUR VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Bien que l'on nous promette toujours la paix avant la fin août, elle a fait peu de progrès lors des dernières négociations. Seul fut décidé un partenariat administratif entre les deux parties, concernant les six premiers mois de la période transitoire. Le processus bloque sur la sécurité. Khartoum veut que l'ALPS soit intégrée dans l'armée gouvernementale dite nationale, ce que le MLPS refuse. Il propose au contraire que l'armée gouvernementale se tienne au Nord du 13ème parallèle, l'ALPS, au Sud du 12ème parallèle avec une zone tampon au milieu. Les milices gouvernementales auraient rejeté l'intégration dans l'armée, y compris Paolino Matiep qui a un rang de général de division. Beaucoup de Sudistes pensent que le maintien de leurs propres forces armées est la seule garantie que le référendum ait bien lieu. Pour Garang, depuis les purges, l'armée n'est plus nationale mais islamiste. Enfin le processus bloque sur le statut de la capitale fédérale que l'ALPS veut laïque au moins en partie. A cela le gouvernement soudanais répond qu'à Machakos le 20 juillet on s'était mis d'accord sur une Sud laïque et un Nord musulman. C'était une erreur que nous avions soulignée en son temps. Beaucoup de musulmans du Nord préférant un régime laïc, pourquoi donner à la sharia au Nord la quasi éternité qu'implique théoriquement un traité de paix, sans l'avis des populations concernées? Quoi qu'il en soit, Khartoum a beau jeu de dire maintenant que la mise en cause du caractère islamiste de Khartoum est aussi celle de toutes les avancées faites à Machakos. Sayed el Mirghani, président du DUP en exil et de l'Alliance Nationale Démocratique, et Sadeq el Mahdi, président de l'Umma, partis de l'opposition du Nord, ont avec Garang lancé du Caire un appel pour un Soudan uni avec une capitale laïque. Le général kenyan Semboweyo doit faire aux parties une proposition générale pour la paix. La guerre en Irak n'a pas détourné l'attention américaine du Soudan. Toute paix à court terme viendra plutôt de fortes pressions américaines que du désir réel des parties. La Ligue Arabe pourra y voir l'extension de l'hégémonie américaine dans la région. Est-ce pour lutter contre cette influence ou avoir un moyen supplémentaire de marchandage? L'annonce d'une coordination des activités législatives de l'Egypte et du Soudan, en attendant l'établissement d'un Parlement de la Vallée du Nil et la renaissance d'une intégration politique Egypte, Soudan, Libye, a suscité la colère du Conseil des Eglises et de tous les partis du Sud. Ils étaient déjà irrités de la reprise en mains par Béchir et son parti, le Congrès National, du Conseil de Coordination des Etats du Sud, organisme officiel que l'on pensait caduque depuis les pourparlers de paix. La réponse de l'ALPS ne se fit pas attendre. Elle signa à Londres un « document de travail » avec le Congrès National Populaire de Tourabi. Ce document affirme la nécessité d'un consensus national sur la paix, d'une démocratisation des institutions et d'une restructuration de l'Etat qui mette fin au monopole du gouvernement et des ressources dans les mains d'une poignée de gens. Il proclame que le régime actuel dans sa méthodologie totalitaire, ne représente ni les intérêts de l'islam, ni ceux des musulmans.

Depuis la fin du mandat du Rapporteur Spécial de la Commission des Droits de l'Homme au Soudan, le nombre de personnes arrêtées par les forces de sécurité a augmenté de manière exponentielle. Nous donnons *infra* la liste de celles dont le nom nous est parvenu (lire droits de l'homme). L'état d'urgence permet d'arrêter des personnes jusqu'à neuf mois sans quasiment de contrôle judiciaire. On craint que ces prisonniers ne soient torturés ; on sait que certains d'entre eux l'ont été.

En même temps la presse est harcelée. La censure formelle a pris fin, mais le gouvernement continue à pressurer et restreindre les médias. Il aurait informé la presse qu'elle n'est autorisée à couvrir ni le processus de paix, ni l'enlèvement des femmes et des enfants, ni l'arrestation ou la relaxe des activistes politiques et des défenseurs des droits de l'homme, ni les forces de sécurité, ni le Congrès National Populaire ou son leader Tourabi, ni le conflit au Darfour. La démocratie ne semble guère faire de progrès. Béchir a déclaré que le Sud avait besoin d'une très grande reconstruction «ce qui sera la responsabilité des membres du Congrès National », le parti islamiste au pouvoir. Les Etats-Unis qui pressent le gouvernement de faire la paix, promettant avec elle la fin des sanctions économiques américaines, semblent se désintéresser tant de l'absence de démocratie que des violations du cessez-le-feu et des droits de l'homme.

S O M M A I R E

Blanc-seing américain pour violations des droits de l'homme	
<i>Bételgeuse</i>	p. 1
Droits de l'homme	p. 2
Testament politique	
Gerhart Baum	p. 6
Nord :	p. 2
- Haro sur la Presse, Détention au secret,	
- Darfour : Attaques de civils, Peines de morts, procès injustes, Détention au secret	
Sud :	p. 3
- L'esclavage dans le Nord Bahr el Ghazal	
- Nettoyage ethnique en zone pétrolière arabe	
Paix	
- Interview de Lazarus Sumbeiywo, chef médiateur <i>IRIN</i>	p. 4
- Vers la Paix <i>Al Ahram</i> , <i>Gamal Nkrumah</i>	p. 7
Opérations militaires : Darfour	p. 8
Pétrole et économie	p. 5
Statistiques	
Les multinationales abusives ont un copain à Washington	
<i>Madelaine Drohan</i>	p. 7
Terrorisme	p. 4
Brèves	p. 8
Dernière heure	p. 8
Erratum	p. 7

- **Kofi Annan a sermonné la commission des droits de l'homme** : « Votre voix a été affaiblie par les dissensions ». Durant l'actuelle session, la Commission a renoncé à examiner les violations commises par la Chine, blanchi la Russie à propos de la Tchétchénie et le Soudan, ménagé Cuba et oublié le Zimbabwe (Figaro, 25 04 03). Rappelons que 26 pays ont choisi de s'opposer à la motion critiquant le Soudan, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Burkina Faso, le Cameroun, le Gabon, le Kenya, la Libye, la RDC, le Sénégal et le Zimbabwe. L'Ouganda, la Thaïlande et le Venezuela se sont abstenus.

Nord

Haro sur la presse :

La section des média de l'Agence Nationale de Sécurité a confisqué l'édition de l'éditorial de *AL Sahafa* du 19 avril. Après quoi, l'officier de sécurité, un certain Adam, a interdit la publication de tout article de Khalid Fadel, en raison du caractère critique de son article sur la divulgation des sujets des épreuves avant les examens. L'officier de sécurité a également ordonné l'arrêt de la publication d'un article sur les droits de l'homme par le journaliste Abd el Gader Hafiz, et aussi celui concernant la Conférence Générale du Parti Umma (opposition autorisée). Le journal a dû immédiatement remplacer les articles incriminés. Le lendemain matin, le même Adam a téléphoné à l'éditeur du journal lui demandant de se présenter immédiatement à la Sécurité. Après avoir attendu 6 heures, il fut interrogé sur des articles écrits par Lubna Ahmed Hussein, un autre journaliste, et on lui interdit de publier tout article de ce journaliste. Lubna déposa une plainte écrite à l'agence Nationale de Sécurité, qui retira son interdiction (SOAT 22 04). *Al Sahafa* et *Al Sharia al Syassi* furent saisis pour avoir parlé des combats au Darfour (Reporters sans Frontières 7/9 mai). *Al Sahafa* avait déjà été saisie les 05 09 et 08 11 2002. En décembre 2002 les autorités ont définitivement fermé le quotidien *Al-Watan*.

- Le 11 mai eut lieu un jugement sur plainte du ministère des affaires religieuses. Le *Khartoum Monitor* avait publié trois articles ; le premier traitait d'un prêtre emprisonné pour avoir refusé de démolir une église dans les environs de Khartoum, zone occupée par des personnes déplacées ; le second avait pour titre « Les musulmans ont-ils peur des chrétiens? », et le troisième prétendait que les musulmans ont le droit de boire de la bière brassée localement. Le journal et son rédacteur en chef ont été condamnés pour incitation à la discorde religieuse et dénigrement de l'islam, ce que l'accusé avait nié. La cour a ordonné la suspension du journal pour deux mois, et mis en prison son directeur de la publication **Nhial Bol**, jusqu'au paiement d'une amende de 400 dollars, si non 4 mois de prison. L'avocat a fait appel. Trois jours avant le jugement les autorités étaient entrées au journal, en avaient chassé les journalistes et arrêté le rédacteur en chef. On le fit se tenir debout pendant 5 heures, et on lui interdit d'utiliser de vieux journaux comme matelas (Khartoum Monitor 8 mai). Le rédacteur en chef avait dit à Reporters Sans Frontières que l'Etat « voulait ruiner le journal par des amendes et des fermetures continuelles ». Le gouvernement avait dit avoir supprimé toute censure sur les quotidiens (Reuter 09 05).

Arrêtés et tenus au secret dans un lieu inconnu : le 22 mars, **Fathi Mohammed al-Hassan**, 41 ans, membre du parti socialiste arabe Baath et journaliste occasionnel, aurait été **torturé**.

Apparemment pour obtenir que **Lenin al-Tayeb**, un membre du Front Démocratique, se rende, la sécurité a arrêté ses frères, **Khidder el Tayeb**, relâché le 16 décembre, **Hashem el Tayeb**, relâché le 15 janvier et **Al Shafi el Tayeb**, relâché en mai. Khidder et Hashem ont été sévèrement **battus**. Lenin el Tayeb qui se cachait, a

été arrêté le 24 avril. Il est détenu au secret dans la prison de Kobar et aurait été **torturé**. Il avait déjà été détenu en 1991, 1993 et 1996, époque où il aurait été torturé. **Ahmed Dawah el Beit**, diplômé de traduction et membre du Congrès indépendant des étudiants, a été arrêté dans la rue par des gens de « l'unité d'investigation de la police secrète ». Il aurait été vu à la prison de Kobar.

La « **loi sur les codes de conduite étudiante** » de janvier 2002 interdit explicitement aux étudiants de prendre part à des activités politiques et **sert de justification à la suspension et au renvoi de maints étudiants**. Les rencontres, manifestations et autres activités sociales ou politiques peuvent être arrêtées par les forces de sécurité et l'un des plus grand syndicat d'étudiants, le Syndicat des Etudiants de l'Université de Khartoum, est toujours interdit après avoir été suspendu il y a 4 ans quand les groupes d'opposition semblèrent gagner les élections étudiantes (OMCT, AI).

Darfour

- Le 23 avril, des nomades, dont certains en uniforme de milice gouvernementale, ont **attaqué** des hommes près de la mosquée de **Mulli** à 15 kilomètres au sud de Geneina. Il y eut 55 tués et au moins 20 blessés. Les animaux domestiques furent tués ou pillés. Le 25, une manifestation à Geneina protestait contre le fait qu'il n'y ait eu aucune arrestation. Le bureau du gouverneur a été brûlé. Les forces de sécurité ont tué une personne et en ont arrêté un certain nombre d'autres.

- Autre **attaque** sur le village d'**Al Faki Salih Idriss** à une quinzaine de kilomètres au sud de Nyala. Le village avec 90 têtes de bétail a été complètement brûlé et 5 Four ont été tués. (Diaspora).

D'autre part, la ville de Koutoum est sous couvre-feu toute la journée sans téléphone. Il y a des points de contrôle sur les routes d'accès. Des milliers de villageois se sont enfuis depuis le 11 avril après les attaques de l'armée et des milices contre l'Armée de Libération du Soudan (AI).

- **Attaque** le 7 mai par l'armée gouvernementale et la milice des villages Massaleit de **Daltang** et de **Goker**, tuant 5 personnes et pillant tout. Cette attaque est survenue en plein jour et les autorités de Geneina ont envoyé des policiers Massaleit. La milice arabe leur tendit une embuscade et en tua 20. Il semble que le **gouvernement ait conspiré avec la milice pour éliminer ces policiers Massaleit**. Le gouvernement et les milices arabes visent souvent les gens instruits et les leaders des communautés Massaleit, Four et Zaghawa, groupes ethniques africains. (Communauté Massaleit en exil).

- Attaque par l'armée et les milices des villes de Artala puis de Mukjar. Attaque par avion. Pillage. Les villes sont brûlées. A Artala, 4 morts et 42 blessés. A Mukjar 28 femmes, 24 hommes et 26 enfants tués (Diaspora 30 05).

- Pour des raisons de « sécurité », **près d'un demi-million de personnes qui avaient accès à l'assistance humanitaire, n'y ont plus droit**, pas plus que les **30 000 personnes nouvellement déplacées** (Nations-Unies, 15 /05).

Peines de mort/procès injustes

Le 26 avril, 26 hommes dont un **enfant de 15 ans** et deux hommes de 71 et 75 ans ont été **condamnés à mort** par la Cour spéciale de Nyala pour avoir tué 35 personnes et blessé 28 autres dans l'attaque d'un village agricole africain. Des témoins avaient dit que les attaquants venaient d'un autre groupe, et que les accusés avaient été arrêtés arbitrairement. Les avocats autorisés (trois pour 38 accusés), ne purent avoir accès aux accusés que 5 jours avant l'ouverture du procès et ne furent autorisés qu'à poser 4 questions à chaque accusé et chaque témoin alors que l'accusation a pu poser un nombre illimité de questions. Des trois juges, l'un était policier, l'autre appartenait à l'armée et seul le président était civil. Les condamnés ont 8 jours pour faire appel.

La peine de mort contre des mineurs de 18 ans est interdite par le droit international (AI, HRW).

- Une **jeune fille célibataire de 14 ans** a été condamnée **parce qu'elle était enceinte** de neuf mois, à Nyala, à **100 coups de fouet pour adultère**- alors que pour qu'il y ait adultère il faut être marié. Si le jugement est confirmé en appel la peine devra être appliquée immédiatement. Son avocat a fait valoir que la Cour n'avait pas tenu compte de son âge. **La flagellation d'un enfant contrevient à la convention sur le droit des enfants que le Soudan a signé**. Un commerçant de 25 ans **accusé** en connexion avec ce cas fut acquitté, **faute de preuves**. Rappelons qu'en novembre 2002, 17 femmes de cette région furent condamnées à 100 coups de fouet chacune, sans qu'aucun homme ne soit accusé en connexion avec les affaires. Elles n'avaient pas eu droit à un avocat.

Détention au secret et sans acte d'accusation par l'Agence Nationale de Sécurité et les Renseignements Militaires, risques de torture.

Arrestations de masse de Zaghawa (OMCT).

En particulier, le 23 avril **Abu Baker Hamed Nour** et **Youssef Mohammed Faleh**, ingénieurs, **Mohamed Bashir Ahmed**, fonctionnaire, **Bashir Bushara**, **Hashem el Tayeb**, **Abdel Rahman Ahmed** et **Mohammed Hashem Abdel Rahman**, commerçants, tous Zaghawa (africains) ainsi que **Ibrahim Mohammed Hassan**, propriétaire d'un studio de photographie et **Four** (africain), **Abdel Shafi Issa Mohamed**, directeur de l'usine textile de Nyala, ont été arrêtés à Khartoum et au Darfour en connexion avec le conflit actuel au Darfour et Amnesty International **craint qu'ils ne soient torturés** (AI).

Le 2 mai, ont également été arrêtés au Darfour **Adam Mohamed Ahmed Mohammed Girba** et **Mohamed Karama**, commerçants, Four, **Khalil Mohammedein** et **Mohammed Ibrahim Tyrab**, fermiers, Four, **Omer Hussein Ali** et **Adam Haroon Nour** enseignants, Zaghawa, **Youssef Hussam** commerçant Zaghawa, **Adam Ahmed Abu Jamal** 50 ans et **Abdel Gader Salim Barakat** 25 ans, (qui aurait été torturé), Four, **Mohammed Said Ahmed**, fonctionnaire, **Saied Bushara** commerçant, Zaghawa (Sudanese Organization against Torture : SOAT, membre de l'OMCT).

Le 15 mai, arrestation de **Yusuf Arkoi Minawi**, 45 ans, **Sherif Ahmed Llaga**, 38 ans **Ramadan Jabir Nahar**, 35 ans, **Dawood Mohamed**, 55 ans, **Zakaria Mohamed**, 70 ans, **Yunis Mohammed Banni**, 25 ans, **Mandi Mamoun**, 55 ans (AI).

Arrestation le 29 mai d'**Adam Mussa Madibbu**, membre du Politburo du **Parti Umma**. Son arrestation pourrait être liée à ce que lors d'une réunion de différents partis politiques organisée par le parti au pouvoir, le Congrès National, il ait « **exprimé son opinion** ». **Il a été relâché le lendemain**.

Le 3 mai, le journaliste **Yusif Al Bashir Musa**, **correspondant de Al Sahafa** à Nyala, a été arrêté pour avoir rapporté des combats dans la région du Darfour. **Il a été torturé** selon un médecin qui a pu le voir ; bien qu'il n'ait qu'une jambe, il a été battu et frappé sur la plante du pied et les épaules avec un gourdin, frappé sur la figure et l'abdomen, et menacé de viol (OMCT). Relâché le 6 mai, il fut arrêté à nouveau le 7 par décret du gouverneur du Darfour et **emprisonné pour 6 mois**, ce qui est rendu possible par l'état d'urgence.

De plus à l'université de **Zalingei**, Darfour, **24 étudiants ont été arrêtés** le 1er mai à la suite d'incidents concernant le paiement d'allocations, dont deux seulement ont été relâchés. **Deux étudiantes ont été sévèrement battues**.

Sud

- D'après l'ONG, **Persecution Project Foundation**, qui s'est rendue dans les régions pétrolières du **Haut-Nil Ouest** entre Tam et Mankien, le **sol était couvert de restes humains** provenant des **massacres** des semaines précédentes spectacle qu'ils ont vu pendant 6 heures de marche (Report 23 04).

- Selon l'**ONG Servant's Heart** une attaque simultanée de 10 villages par les forces gouvernementales eut lieu dans le **Haut-Nil Est [zone des pétroliers arabes]**. Il n'y avait pas d'ALPS dans la région. Beaucoup de villageois furent **brûlés vifs** dans leur maison **dont un pasteur presbytérien, son épouse et leurs quatre enfants**. On compte **59 morts, 15 blessés, 10 enfants et 6 femmes enlevés** (Freedom Quest, 04 06).

L'esclavage au Nord Bahr el Ghazal Résultats d'une recherche nominative

- **11 105 victimes d'enlèvements** furent enregistrées de **1983 à 2002**

- Pendant ces 20 ans, **1 862 raids** au cours desquels

- **5 148 personnes** furent tuées

- Des 11 105 personnes enlevées, on connaît **528 personnes qui sont rentrées chez elles**

- **60 %** des personnes enlevées avaient **18 ans ou moins** à l'époque de l'enlèvement

- La majorité des personnes enlevées étaient de **sexe masculin**

- **Dans le village le plus affecté, Ajok**, dans le comté d'Aweil Ouest, **101 adultes et enfants furent enlevés en une seule semaine**.

Tous les enlèvements ont eu lieu dans des régions contrôlées par l'ALPS. Beaucoup d'enfants ont été enlevés trop petits pour se souvenir du nom de leur village.

La recherche fut conduite par le Rift Valley Institute, une association indépendante de recherche et d'éducation basée à Londres et au Kenya, sur financement du Département du Développement International du gouvernement britannique et de deux associations américaines, l'Open Society Institute et le Fonds J.M.Kaplan. Elle fut organisée et dirigée par deux spécialistes du Soudan, John Ryle, président du Rift Valley Institute qui fut membre du groupe d'Eminentes Personnes, sponsorisé par le gouvernement américain, dont le rapport sur l'esclavage fut publié l'an dernier. Il a également oeuvré à faire connaître le nettoyage ethnique en zone pétrolière. Jok Madut Jok enseigne à l'université Loyola Marymount de Los Angeles ; il est l'auteur du livre *Guerre et esclavage au Soudan*. L'étude a réuni 48 chercheurs soudanais formés et recrutés localement. Pendant 18 mois, ils ont effectué des milliers d'interviews avec des leaders de communauté et des membres des familles de personnes enlevées. Ils ont parcouru de très nombreux kilomètres à pied et à bicyclette transportant des questionnaires et des moustiquaires.

Save the Children Fund se sert de cette base de donnée pour retrouver ceux qui ont été enlevés et les réunir à leur famille. « Sous la pression internationale, a dit John Ryle, le gouvernement soudanais a autorisé ce travail. Mais les personnes enlevées anciennement et celles réduites en esclavage au Nord Soudan n'ont toujours pas accès à la justice ».

- Selon l'OMS, dans les **Monts Imatong** au Sud-Soudan 178 personnes sont atteintes de **fièvre, diarrhée et vomissements de sang**. Onze sont mortes. Des prélèvements ont été envoyés au Kenya pour savoir s'il s'agit d'Ebola (Reuter 14 05).

-**Le PAM** a pu, grâce au cessez-le feu, **utiliser des barges** sur le Nil **au lieu d'avions** pour transporter l'aide alimentaire, ce qui correspond à une diminution de coût de près de 60%.

Interview de Lazarus Sumbeiywo

Chef médiateur aux pourparlers de paix

IRIN

.....R. A Karen du 2 au 5 mai 2002 nous nous mîmes d'accord sur l'ordre du jour.

Q. Quel est le rôle du protocole de Machakos

R. C'est un cadre que nous avons établi comme base des négociations. Nous le suivons religieusement. ...A la reprise des pourparlers, nous avons étudié deux points très critiques. Les Parties voulaient connaître les arrangements sécuritaires avant d'examiner le partage des ressources et du pouvoir. Cela nous a pris 10 jours pour nous mettre d'accord sur l'ordre du jour des trois régions disputées [Monts Nouba, Abyei, Nil Bleu Sud], cela nous a pris encore trois jours pour nous mettre d'accord sur l'ordre du jour des arrangements sécuritaires. Le partage des richesses n'a pas présenté un tel problème, quand j'ai décidé d'examiner tous les problèmes du conflit.

Q. A quel stade en sont les pourparlers?

R. Nous avons achevé la cinquième session. ...Pendant la sixième session nous aurons besoin de négociateurs qui puissent participer à l'établissement du projet final. Après quoi les Parties en demanderont l'approbation des dirigeants. Mais cette session pourrait ne pas être la dernière. Il manquera encore les modalités de mise en oeuvre. Il ne doit pas y avoir de tricheries. Nous ne voulons pas d'un accord comme celui d'Addis Abbeba en 1972. Nous voulons un accord qui puisse avoir des garanties internationales, des Nations-Unies, de l'Union Africaine et d'autres. Nous avons encore besoin de détails sur les arrangements sécuritaires.

Q. Pendant la cinquième session, nous avons remarqué des changements dans votre stratégie de médiation. Quelles en sont les raisons?

R. Quand on conduit, il ne faut pas toujours le faire de la même manière, c'est monotone. D'autre part je viens d'un métier [militaire] où deux composantes sont primordiales, la flexibilité et un élément de surprise. Il faut aussi pouvoir lire une situation et ne pas engager ses forces vers ce qui ne conduit nulle part.

Q. Un des nouveaux concepts que vous avez introduits est l'approche holistique.

R. L'approche holistique est une approche globale. Il existe beaucoup de points sur lesquels les Parties ne sont pas d'accord, et nous les avons réunis de manière à ce qu'elles puissent marchander ces points les uns contre les autres.... Quelques problèmes sont traités à un niveau beaucoup plus élevé que la table des négociations.

Q. Quelle sera la démarche suivante?

R. Mener des consultations à un niveau plus élevé pour essayer de savoir quelles sont les points non négociables et les zones grisées. C'est pourquoi je vais me rendre au Soudan. Nous nous servons de l'humeur du pays. Le Soudan

rêve de paix. En me rendant dans le pays je pourrai achever le projet d'accord.

Q. Vous avez donné fin juin comme date de signature du projet final. Pensez-vous que ce soit une date réaliste?

R. Ce n'est pas moi. En avril, le Président Béchir et John Garang se sont rencontrés à Nairobi. C'était un des points de pression du gouvernement kenyan...C'est alors qu'ils donnèrent cette date... Cependant la délégation SPLM a été invitée aux Etats-Unis. Je ne pense pas qu'elle retourne à temps pour que nous achevions fin juin....plutôt à mi-août.

Q. Il y a toujours le problème de bâtir la confiance?

R. Nous avons déjà commencé il y a quelques temps en négociant le mémorandum d'entente sur le cessez-le feu et en y obtenant un addendum. Nous avons aussi facilité les mécanismes de vérification du cessez-le-feu grâce aux Equipes de Vérification et de Surveillance qui se sont rendues au Soudan cette semaine...

Q. Quelle est la différence entre cette nouvelle Equipe de Surveillance et l'Equipe de Surveillance de Protection Civile [CPMT] déjà sur place?

R. Le CPMT servait essentiellement à la protection des civils et des biens des civils. Le groupe qui arrive maintenant va seulement dans les régions où nous pouvons surveiller les activités [militaires] des parties. Je pense que savoir que quelqu'un regarde, donnera confiance aux gens du cru.

Q. ...Des groupes d'opposition se sont rendus au Caire pour discuter du processus de paix. Ils ont signé une déclaration demandant que ce processus aille au-delà des négociations bilatérales entre le gouvernement et le SPLM, vers un consensus national. Qu'en pensez-vous?

R. Dans le cadre de Machakos il y a des dispositions pour cela. Cela ne sert à rien de signer un accord pour recommencer la guerre parce que certaines personnes ont été oubliées. Il est un temps où toutes les parties au conflit devraient être incluses.

Q. L'Egypte a exprimé de sérieuses réserves...sur le droit du Sud-Soudan à l'autodétermination [et donc à la sécession]. Est-ce toujours le cas?

R. Non. L'Egypte a réalisé qu'elle ne pouvait décider pour le peuple soudanais...Je suis allé en Egypte quatre fois discuter de ces problèmes. Ils nous soutiennent maintenant complètement.

Q. Quelle est votre vue d'ensemble sur la paix au Soudan?

R. Elle est dans les mains des Parties. Le plus difficile est de créer une situation dans laquelle les deux Parties puissent vivre. Une Partie trouve ces conditions inacceptables. Mais avec la pression internationale, je crois qu'ils signeront l'accord en août 2003. ...

(Traduction Vigilance Soudan)

Terrorisme

Le 30 avril, les Etats-Unis se félicitent de la coopération soudanaise en matière de contre-terrorisme. **L'ambassadeur américain Black, coordinateur pour le contre-terrorisme, déclare :** « ...Nous sommes très satisfaits du Soudan. Nous restons préoccupés par la présence au Soudan du Hamas et du Jihad palestinien »

Le 17 mai, le *New-York Times* indique que selon deux officiels du contre-terrorisme américain, Al Qaida a commencé à former de nouvelles recrues au Soudan et que selon un haut fonctionnaire américain il y a au moins un camp d'entraînement d'Al Qaida au Soudan et peut-être plus.

Le 30 mai, on apprend que **18 Saoudiens et un Palestinien ont été arrêtés** pour « entraînement militaire non autorisé », ainsi qu'un Soudanais leur servant de guide, à Lagowa dans l'ouest Kordofan à quelques 600 kilomètres au sud-ouest de Khartoum. Cette arrestation aurait eu lieu à la suite d'un renseignement donné par un berger. La police a aussi confisqué de nombreuses armes. Les inculpés ont été transférés à Khartoum pour interrogatoire. Ils ont dit être entrés au Soudan sous couvert de commerce, d'investissements et de chasse. On ignore encore s'ils ont des liens avec Al-Qaida. Une équipe d'experts saoudiens est arrivée au Soudan pour aider à l'enquête (AP 30 05/01 06).

Nous autorisons la reproduction des articles de ce bulletin à condition d'en citer la source et de ne pas en modifier le contenu.

BULLETIN EDITE PAR LE COMITE DE VIGILANCE POUR LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTES AU SOUDAN
-BP 184 - 75665 PARIS CEDEX 14 - TEL : 01 45 40 75 76 - FAX : 01 45 43 52 78. - E-mail : bureau@vigilsd.org

Dépôt légal : Juin 2003 - ISSN 1286-6121 - Directrice de la Publication : Simone DUMOULIN

Pétrole et Économie

- En 1996, la banque ougandaise PTA avait prêté à Concorp International, une société de construction soudanaise, 481 000 shillings pour construire une raffinerie pétrolière au Soudan. Concorp avait donné en garantie un titre de propriété de terrains à Kampala.

Concorp ne remboursant pas, la banque fit une saisie arrêt sur les biens, et Concorp la poursuivit devant les tribunaux. Concorp déclare qu'il a conclu un arrangement avec la banque selon lequel la banque prend plein contrôle de la raffinerie pour la rendre pleinement opérationnelle. Concorp dit aussi que les bénéfices de la raffinerie seraient utilisés pour acquitter les facilités de paiement restructurées. Concorp dit enfin qu'il a vendu sa propriété à Garco Ltd. Le juge a décidé que Garco Ltd n'existait pas et donné raison à la banque (New Vision, Kampala 09 04).

- L'association Afrika-Verein qui rassemble les firmes allemandes actives en Afrique, organise, du 10 au 14 mai, une mission commerciale au Soudan qui rencontrera officiels et hommes d'affaires soudanais et visitera le complexe *Djihad industries*, aux portes de Khartoum. Lors de la dernière foire de Khartoum, 25 exposants allemands étaient présents. Afin de renforcer ses positions, **le ministère allemand de l'économie veut créer une organisation réunissant les exportateurs allemands vers le Soudan** (LOI 26 04).

- Stolt-Nielsen, une **société de transports maritimes de produits chimiques**, basée à Luxembourg mais ayant des bureaux à Greenwich, Connecticut, a dû payer **une amende de \$ 95000 au trésor américain**, pour avoir fait des transactions avec le Soudan. La loi s'applique aux citoyens américains, où qu'ils soient dans le monde, aux étrangers domiciliés aux Etats-Unis et aux sociétés étrangères ayant des bases aux Etats-Unis (AP 20 05).

- La **China National Petroleum Corporation (CNPC)** et le Soudan ont l'intention **d'investir un milliard de dollars dans l'industrie pétrolière**. 300 millions de dollars seront utilisés pour agrandir la raffinerie de Khartoum de 50 000 barils/jour à 90 000. Ils seront payables par moitié par le CNPC et le Soudan. Le reste de l'investissement est destiné à la construction d'un oléoduc de 750 kilomètres de long reliant le block 6 au Sud Kordofan à la raffinerie de Khartoum et à Port-Soudan, d'où il se connectera aux marchés étrangers. Le CNPC exploitera le Block 6, dont les réserves prouvées s'élèvent à 250 millions, de barils dès que l'oléoduc sera achevé, d'ici un an. C'est le plus important investissement de la CNPC à l'étranger.

La CNPC a une participation de 40% dans le Greater Nile Consortium qui produit 330000 barils/jour dans trois blocks et de 42% dans les Blocks 3 et 7 de Melut qui ne produisent pas encore (AFP, Reuter 19 05).

- **Après l'achat des parts du canadien Talisman par OVL Videsh**, l'arrivée d'une première **cargaison de 80 000 tonnes de brut en Inde** fut célébrée. Le gouvernement indien est heureux d'assurer ses ressources pétrolières, d'autant qu'il n'a pas eu à supporter les risques d'exploration, que la proximité du Soudan rend les coûts de transport plus faibles et que c'est un signal positif pour le monde arabe. La société indienne, comme d'autres sociétés internationales, s'intéresse à deux autres blocks. Le Soudan accueillera favorablement les investissements indiens dans tous les secteurs. L'Inde envisage d'acheter également du pétrole soudanais (TV indienne 16 05, Silicon India 19 05).

Rappelons que l'exploitation pétrolière se fait au coût d'un nettoyage ethnique systématique, quasiment un génocide. De cela l'Inde n'a cure.

Transporter le brut en Chine n'est pas économiquement viable (Dow Jones).

- **Le Soudan et la Syrie** ont discuté de coopération dans les domaines de l'industrie du commerce, de l'agriculture et éventuellement du pétrole (AFP 18 05).

Fonds de reconstruction au moment de la paix
Plusieurs sociétés soudanaises se sont engagées à verser 2 millions de dollars, la moitié étant fournie par Kenana Sugar Co qui a des actionnaires saoudis, koweïtis, italiens et soudanais. Ce fonds aidera à construire routes et écoles.

Statistiques

Une nouvelle station de pompage a été inaugurée à une cinquantaine de kilomètres au Nord de Khartoum à Geili qui permettra de pousser les exportations de 210 000 barils/jour à 300 000.

Les réserves de pétrole sont estimées à plus de deux milliards de barils, les réserves prouvées étant 700 millions de barils, selon les chiffres officiels. Le Soudan voudrait pousser sa production de 325 000 B/j à la fin de l'année à 450 000 en 2005 (AFP 22 04).

Les investissements au Soudan des Emirats Arabes Unis se sont élevés à 700 millions de dollars au cours des trois dernières années (WAM 15 05).

Le gouvernement soudanais lui-même s'est engagé à niveau de 10 millions de dollars ; son but est 40 millions de dollars.

Le Fonds Arabe pour le Développement Social et Economique s'est engagé à financer des projets d'eau potable dans le Sud à niveau de 10 millions de dollars et à offrir la moitié du coût d'une route Renk (à la frontière du Nord) /Malakal, (Haut-Nil) dont le montant est de 150 millions de dollars.

Le Fonds de développement saoudien s'est engagé à verser le montant de l'autre moitié de ce projet.

Le Fonds de développement d'Abu Dhabi s'est engagé à verser 10 millions de dollars pour financer la réhabilitation de la Sudan Railways [principalement dans le Nord].

Un sultan des Emirats Arabes Unis s'est engagé à financer la route qui joint deux villes du Nord Soudan, Damazin et Qissan (Haut Nil Bleu) (AFP 29 05).

Une délégation de la Ligue arabe a rencontré Garang au Sud-Soudan (Reuter 08 05)

Le pétrolier suédois Lundin veut vendre le Block 5A au malais Pétronas et garde le Block 5B.

Le prix de vente est 142,5 millions de dollars. La vente est soumise à l'accord du gouvernement soudanais et des partenaires, elle devrait se faire dans les 60 jours. Lors d'une conférence téléphonique Lundin a déclaré « Nous n'avons eu aucun déplacé de force dans le Block 5A ». *Sic* (Ecos 8 mai).

OMV, le partenaire autrichien de Lundin a déclaré qu'il avait été pris par surprise par la décision de Lundin et qu'il n'avait pas de plan pour désinvestir au Soudan étant donné qu'il s'agissait de biens intéressants.

Lors de l'Assemblée Générale de Talisman, des actionnaires soudanais ont félicité la société de s'être retirée du Soudan, à tort à notre avis, car les choses n'iront pas mieux avec la compagnie indienne acheteuse. Le CEO James Buckee a continué à nier toute responsabilité dans les actions de son partenaire, le gouvernement soudanais, malgré les centaines de millions de dollars, le support logistique et la couverture morale que Talisman apporta au régime. James Buckee **refusa la suggestion des actionnaires soudanais de montrer des photos de films** comme étant hors de propos (Freedom Quest International 09 05).

- L'iranien Fathi VPI, affilié au ministère de la défense, a livré au producteur de véhicules soudanais *djihad* 115 camions et jeep (Tehran Times 01 06).

- La **société malaise Lankhorst** a obtenu en principe **deux contrats** pour les plans, la construction, l'entretien et la réhabilitation (*sic*) d'une **nouvelle voie ferrée** de 1100 km, de Sennar Khartoum à Port-Soudan et Suakin. Il s'agit d'un mémorandum d'entente, selon lequel Lankhorst doit faire une offre dans les trois mois (The Edge daily, Malaysia 02 06).

- La **centrale électrique de Burri**, Khartoum, a été **détruite par un incendie** qui a causé la mort de cinq personnes. Extrêmement ancienne, elle était utilisée pour soulager le réseau électrique national. Le Soudan a d'énormes problèmes d'électricité. De grandes parties de la capitale sont sans électricité pendant la journée, surtout pendant les mois d'été (AP 03 06).

LE TESTAMENT POLITIQUE DE GERHART BAUM

Dans ce qui allait être son dernier rapport, puisque son mandat n'a pas été renouvelé, (voir VS n°117), le Rapporteur Spécial pour les droits de l'homme des Nations-Unies, Gerhart Baum, a envisagé plusieurs critères pour insérer une composante droits de l'homme dans les pourparlers de paix. Il s'agit donc de son testament politique que nous reproduisons ci-dessous.

Le Rapporteur spécial, tout en se réjouissant de l'évolution récente du processus de paix, considère qu'il ne faut pas perdre de vue la situation globale des droits de l'homme et souligne combien il importe de mettre les droits de l'homme au cœur des pourparlers de paix en vue d'une paix juste et durable.

Le contrôle de l'application de l'accord de paix, tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays, revêt une importance capitale. Le processus de paix devrait reposer sur des mécanismes concrets de promotion et de protection des droits de l'homme. Il faut notamment créer des institutions indépendantes à l'intérieur du pays ainsi qu'un dispositif permettant d'assurer un contrôle efficace depuis l'extérieur.

À cette fin, le Rapporteur spécial a envisagé plusieurs critères ...qui visent à incorporer une composante droits de l'homme dans les pourparlers de paix.

1. L'état d'urgence que le Président envisagerait de reconduire pour quatre ans doit être levé.

2. Le rôle de l'appareil de sécurité, qui doit respecter les principes essentiels des droits de l'homme et de la démocratie, devrait être réduit. Les agents de la sécurité devraient être tenus comptables de leurs actions. La loi sur les forces de sécurité nationales devrait être révisée.

3. Tout acte de torture ou tout autre peine ou traitement cruel, inhumain ou dégradant est une atteinte à la dignité humaine et doit être condamné comme un reniement des buts de la Charte des Nations Unies et comme une violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les actes de torture devraient être considérés comme des infractions au regard du droit pénal. Les auteurs de tels actes devraient en répondre, être traduits en justice et faire l'objet de procédures pénales, disciplinaires ou autres selon qu'il convient. Quand il est établi qu'une déclaration a été faite à la suite de tortures ou d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, cette déclaration ne peut être invoquée comme preuve au cours de poursuites, quelles qu'elles soient, ni contre la personne en cause, ni contre une autre personne. La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, qui a été signée par le Soudan en 1986, devrait être ratifiée.

4. La discrimination à l'égard des femmes, du fait qu'elle nie ou limite l'égalité des droits de la femme avec l'homme, est fondamentalement injuste et constitue une atteinte à la dignité humaine. En conséquence, des mesures appropriées devraient être prises pour abolir les lois et les pratiques, notamment les pratiques traditionnelles préjudiciables, qui constituent une discrimination à l'égard des femmes, et des dispositions concrètes devraient être envisagées pour assurer une protection juridique adéquate aux femmes. Les femmes devraient aussi être habilitées à jouer un rôle actif dans le processus de paix et la gestion de la situation après le conflit. À cette fin, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes devrait être signée et ratifiée.

5. Liberté d'expression. Toutes les formes de censure directe et indirecte devraient être effectivement supprimées. Toute personne devrait être libre de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontière, sous une forme orale, écrite ou imprimée, ou par tout autre moyen de son choix.

6. L'indépendance de la magistrature devrait être garantie par l'État et énoncée dans la Constitution ou la législation nationale. Les magistrats doivent régler les affaires dont ils sont saisis impartialement, d'après les faits et conformément à la loi, sans restrictions et sans être l'objet d'influences, incitations, pressions, menaces ou interventions indues, directes ou indirectes, de la part de qui que ce soit ou pour quelque raison que ce soit. Chacun a le droit d'être jugé par les juridictions ordinaires selon les procédures légales établies. Il ne devrait

pas être créé de juridiction n'employant pas les procédures dûment établies conformément à la loi afin de priver les juridictions ordinaires de leur compétence. Concrètement, les tribunaux spéciaux devraient être abolis. Les mécanismes traditionnels de règlement des conflits devraient être examinés en vue de régler le problème des affrontements intertribaux. Des initiatives de ce type prises au niveau local ou grâce à des contacts de personne à personne, comme celles qui ont été prises pour régler les conflits entre les Dinka et les Nouers ou entre les Dinka et les Didinga, ainsi qu'entre les Rizeigat et les Mahlia, pourraient à cet égard donner des orientations utiles.

7. La liberté de circulation devrait être assurée à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Les démarches interminables nécessaires pour obtenir un visa devraient être simplifiées et ne devraient pas être utilisées comme un instrument de discrimination à l'encontre des militants des droits de l'homme, des opposants politiques, notamment des étudiants, ou des représentants de communautés religieuses.

8. Liberté de réunion et d'association. Les représentants de la société civile, notamment les organisations non gouvernementales, les étudiants, les Églises, etc., devraient être autorisés à se réunir pacifiquement et à constituer des syndicats et à y adhérer pour la protection de leurs intérêts, en vue de jouer leur rôle sans autres restrictions que celles qui sont prévues par la loi et qui sont nécessaires dans une société démocratique, dans l'intérêt de la sécurité nationale ou de la sûreté publique, de l'ordre public, pour protéger la santé ou la moralité publiques ou les droits et les libertés d'autrui. Toutes les restrictions concernant les activités politiques devraient être levées afin que les partis politiques puissent jouer leur rôle. Les prisonniers politiques devraient être libérés.

9. La constitution et/ou le renforcement de la société civile, en particulier dans le sud du Soudan, devraient être davantage encouragés. Le MLPS/ALPS devrait en particulier s'employer plus activement à remplacer les structures militaires existantes par des structures civiles en vue de respecter pleinement la liberté de réunion, d'association et d'expression ainsi que l'indépendance de la magistrature. La communauté internationale devrait appuyer les efforts déployés dans ce sens.

10. Personnes déplacées dans leur propre pays. Si la responsabilité de la protection et de la promotion de ces personnes incombe avant tout au gouvernement et aux autorités locales, il importe toutefois que la communauté internationale définisse la meilleure façon dont elle peut contribuer à renforcer cette protection pendant et après le conflit. À cet égard, les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays élaborés par le Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des personnes déplacées fournissent des informations extrêmement utiles pour aider et protéger les personnes déplacées.

11. Des mécanismes de protection spécifiques devraient être envisagés pour **les enfants**. À cet égard, les observations finales du Comité des droits de l'enfant (CRC/C/15/Add.190) devraient être prises en considération.

12. Le droit au développement. Le partage des richesses et le droit au développement sont des éléments inextricablement liés dont il faut tenir compte si l'on veut obtenir une paix durable. En conséquence, des mesures concrètes doivent être prises pour faire en sorte que le développement soit un processus global, économique, social, culturel et politique, qui vise à améliorer sans cesse le bien-être de l'ensemble de la population et de tous les individus, sur la base de leur participation active, libre et significative au développement et au partage équitable des bienfaits qui en découlent. Les dispositions concrètes concernant le droit au développement, notamment la résolution 2001/19 de la Commission, devraient être prises en considération.

Vers la paix

Rencontre au Caire entre les leaders de l'opposition el Mirghani, el Mahdi et Garang

Gamal Nkrumah, Al Ahram

L'entrevue du Caire a marqué la première rencontre en trois ans entre Garang, leader du M/ALPS et el Mahdi, leader du parti Umma. Les relations entre les trois leaders de l'opposition soudanaise ont été aigries par une méfiance mutuelle. Tous les trois représentent des bases populaires différentes au Soudan et ont souvent des projets conflictuels. Poids lourds de l'opposition soudanaise, il était important qu'ils ressèrent leurs liens.

Des craquements dans l'opposition soudanaise étaient apparus quand le gouvernement soudanais sembla céder aux demandes de l'opposition [du Nord] de démocratiser le système politique. Alors que les groupes d'opposition ont beaucoup en commun, ils ne sont pas toujours d'accord sur la façon de s'opposer au gouvernement. La rencontre du Caire fut donc importante car elle éclaira la résolution des leaders-clé de faire preuve de solidarité.

Selon le porte-parole de l'Alliance Nationale Démocratique, Farouk Abou Eissa, « c'était une bonne idée que les forces d'opposition se regroupent au Caire, mais la rencontre n'aurait pas dû être limitée à Garang et aux vieux partis fatigués... Les représentants des petits partis, des associations professionnelles et des syndicats interdits auraient dû participer... Ce sont ces mêmes forces anciennes qui ont créé la crise politique soudanaise... Sadig el Mahdi fut une partie du problème, non une partie de la solution ». En fait l'ancien style patriarcal de la politique soudanaise est néfaste aux intérêts des forces progressistes du pays qui veulent créer un Soudan nouveau, démocratique et laïc. Le parti Umma et à un moindre degré le Parti Unioniste Démocratique sont essentiellement des partis dont les bases sont religieuses, la confrérie Khatmeya pour de PDU et les Ansars el Mahdi pour l'Umma...

Garang s'est arrêté au Caire en route pour Washington pour rassurer el-Mirghani et el-Mahdi sur leur droit à être informés en premier des progrès des conversations kenyanes. Jusqu'à récemment, el Mirghani, leader du PUD, a beaucoup critiqué les pourparlers de paix entre le gouvernement et le MLPS. Encore le 28 mai, il déclara qu'ils n'aboutiraient à rien parce que les autres partis d'opposition n'y étaient pas inclus. Le PUD est le plus grand parti d'opposition du Nord à l'intérieur de l'AND, tandis que le parti Umma, qui est sorti de l'AND il y a deux ans, est la plus grande force politique organisée en-dehors du gouvernement.

Les trois leaders ne furent pas toujours dans les meilleurs termes. Quand il était Premier Ministre, el Mahdi intensifia la guerre contre l'ALPS, armant des milices arabes pro-gouvernementales qui furent accusées de maintes atrocités contre les habitants des Monts Nouba et du Sud. Néanmoins les trois hommes se serrèrent la main et, pour quelques observateurs, ce fut la preuve que la polarisation de la politique soudanaise entre religieux et laïcs peut être atténuée... Garang salua cette rencontre « qui annonce une réconciliation nationale »...

Le Président Béchir courtise l'opposition du Nord... Le Congrès National de Béchir partage une idéologie islamiste avec l'Umma et même avec le PUD. Il a besoin de leur appui pour la reconstruction du Sud, qui, seule selon lui, pourrait encourager les Sudistes à voter pour l'unité dans 6 ans et demi. Les Soudanais du Nord, appartenant tant au gouvernement qu'à l'opposition, craignent une sécession. Garang a récemment dit à Washington : « Il existe une possibilité, si nous entrons sincèrement en partenariat, partageons le pouvoir et développons le Sud, que le peuple décide de l'unité ».

Jusqu'à maintenant, un optimisme circonspect existe qu'une solution à l'impasse politique soudanaise puisse être trouvée.

(Traduction de l'Anglais par Vigilance Soudan)

(suite de la page 1 : "BLANC-SEING AMERICAIN...")

La guerre continue à l'Ouest, au Darfour. Tandis qu'Amnesty International parle de tueries de civils, et demande une commission d'enquête de l'Union Africaine ou du Conseil de Sécurité, le régime, après une purge d'officiels, parle de banditisme et désigne comme fournisseurs d'armes, tour à tour et dans le désordre, Israël, l'Erythrée, le Kenya, l'Alliance Nationale Démocratique et l'ALPS, qui dispose, dit-il, d'armes grâce au cessez-le-feu. L'hebdomadaire tchadien *Le temps* souligne que le président tchadien est Zaghawa comme de nombreux rebelles, que beaucoup de Soudanais, zaghawa ou arabes ont accaparé l'appareil de l'Etat au Tchad, qu'ils ont acheté à vil prix les sociétés d'Etat et se sont placés en amont et en aval du projet pétrolier. Cette revue accuse Idriss Déby de soutien à la révolte au Darfour. Il aurait fait marche arrière et apporté son appui militaire au Soudan devant la colère de Béchir.

Bételgeuse

(suite de la page 5 : "Pétrole et Economie")

Les mutinationales abusives ont un copain à Washington

Madelaine Drohan

L'Alien Tort Act, selon lequel les non-Américains sont autorisés à poursuivre au civil devant les Cours Américaines pour des violations de la loi internationale, et selon lequel Talisman est poursuivi par l'Eglise Presbytérienne, est en danger. L'Attorney - General, John Ashcroft, est intervenu pour soutenir le pétrolier Unocal dans une action qui l'accuse notamment d'utiliser le travail forcé à Burma. John Ashcroft, bien qu'admettant des violations des droits de l'homme flagrantes, dit que c'est aux politiques et non aux tribunaux, de s'en occuper. Il veut la fin de tous les cas similaires présentés aux tribunaux. Ce serait un coup pour toutes les organisations de droits de l'homme. M. Ashcroft prétend que la loi, qui date de George Washington, était destinée à protéger les ambassadeurs américains. D'autres prétendent qu'il s'agissait de lutter contre les actes de piraterie barbaresque fréquents en Méditerranée.

Quoi qu'il en soit, cette loi fut retrouvée par des avocats américains qui cherchaient une réponse légale aux massacres de My Lai au Vietnam et fut utilisée dans un procès concernant la torture et la mort d'un Paraguayen. Depuis 1980, elle fut beaucoup employée. Les groupes d'affaires ont beaucoup lutté contre elle, dont la Chambre Internationale du Commerce qui l'a appelée « une extension extraterritoriale de la juridiction américaine inacceptable ». M. Ashcroft est d'accord, il cite même George Washington : « Aucune nation n'a le droit de se mêler des affaires intérieures des autres », ce qui est amusant au moment de la guerre d'Irak. Il a mentionné aussi que l'interprétation actuelle de cette loi pouvait miner les efforts américains dans leur lutte contre le terrorisme et que certains prisonniers de Guantanamo l'avait utilisée pour porter plainte contre les Etats-Unis. Si l'administration Bush faisait des efforts pour étendre la loi internationale, la perte potentielle de l'Alien Tort Act pourrait être supportable, mais Washington a miné la Cour Criminelle Internationale en refusant de signer sa charte de fondation. ...Le monde sera plus confortable pour les multinationales abusives.

Erratum

Le Dr Ostrowski nous signale dans notre bulletin de mars-avril, n° 117, page 8, sous le titre « Sont allés au Soudan », qu'il ne s'agissait pas d'un officiel gouvernemental et qu'il fallait comprendre *sheat* et non *shit*. Dont Acte.

Opérations militaires au Darfour

Le vendredi 25 avril l'**Armée de Libération du Soudan a attaqué El Fasher**, capitale du Darfour, pris l'aéroport, détruit cinq avions militaires, saisi quatre chars et les positions de l'artillerie, conquis le quartier général de l'armée. Selon le gouvernement, il aurait eu 75 tués, 32 prisonniers dont un major général de l'aviation et un certain nombre de blessés, tandis que les rebelles auraient eu 20 tués. Le 26 avril tout était retourné à la normale. Le M/SLA a déclaré que c'était leur réponse à Béchir selon lequel « les négociations auraient lieu en marchant sur leurs cadavres ». Un officier de renseignement fut fait prisonnier par les rebelles, sa land rover aurait été saisie ainsi que de l'équipement de soldats en fuite. (AFP, AP, radio NDĀ).

Les forces rebelles ont également attaqué la ville de **Maleith** au Nord Darfour, le poste de police, la banque, les douanes, le marché et les docks de nourriture. Là aussi la situation est revenue à la normale (DPA 11 05).

Le **ministre de l'Intérieur a demandé** aux 23 autres Etats fédérés, d'envoyer chacun une compagnie de police pour les trois Etats du Darfour (AFP 15 05).

Les forces soudanaises **ont bombardé un camp de rebelles** le 26 mai, tuant 6 rebelles et plusieurs prisonniers de guerre dont deux officiers (AFP 27 05).

L'ALS dit avoir détruit un bataillon d'infanterie dans la région de Kutum, tuant 500 hommes et faisant 300 prisonniers (AFP 29 05), ce que le gouvernement a complètement nié (AFP 31 05).

Dernière heure

- Selon le journal arabe *Hayat* du 6 juin, le Père Philip Gabboush, du National Political Party, a déclaré qu'il y avait eu un **accroissement des heurts entre la police et les déplacés** qui vivent au nord de **Khartoum**, à Karrari Nord. Il y eut récemment **10 morts 14 blessés** et 50 personnes arrêtées. Les blessés furent emmenés à l'hôpital d'Omdurman. Il semble que les incidents eurent lieu quand les autorités ont commencé à **détruire les maisons** avec des bulldozers. Karrari Nord abrite environ 60000 personnes déplacées. Le Père Gabboush pense que le gouvernement est contre les personnes de l'Ouest et du Sud Soudan.

Hayat a appris que des personnes originaires de l'Ouest ont contacté à ce propos les gouvernements des Etats-Unis, de l'Australie, des Pays-Bas et du Canada.

La **campagne contre les déplacés** eut lieu aussi à Om Beddah, harra 13, **Omdurman**. Selon certaines sources, les autorités étendraient ces attaques contre tout ce qui est connu comme « **la Ceinture Noire** », où vivent les gens de l'Ouest et du Sud.

- Le Général **Sumbeiywo** a été reçu avec **colère** à Khartoum par des membres des partis politiques du Nord et des chefs religieux alors qu'il suggérait de rendre **laïque Khartoum**, la capitale (AP 08 06).

- Selon le **conseiller de Béchir pour la paix**, Ghazi Salah el Din Atabani, le gouvernement soudanais a proposé la tenue **d'un référendum** quand l'accord de **paix** sera atteint afin de s'assurer d'un « **consensus national** ». « Nous demandons, a-t-il déclaré, la tenue **d'élections parlementaires et présidentielle** durant la première année de la période transitoire de 6 ans. **Des élections montreront le poids actuel et non plus historique des partis politiques** ». Il

défiait ainsi les partis Umma et Démocratique Unioniste qui avaient battu de beaucoup le Front National Islamique [plus tard le Congrès National] lors des élections de 1986 [ce qui avait poussé le Front National Islamique à faire un coup d'Etat] (AFP 09 06).

Brèves

- « *The origins and development of Christianity among the Dinka of Sudan, with special reference to the songs of Dinka Christians* » Ce livre est l'édition d'une thèse d'un pasteur épiscopalien, Nikkei, qui a acquis une compréhension unique de la spiritualité des Eglises dinka en croissance rapide. Il a traduit près de 2000 chants dinka. L'isolement des Eglises dinka leur a permis d'être profondément enracinées dans la culture dinka (International Bulletin of Missionary Research 01 04).

- Par crainte de contagion de la pneumonie atypique, le Soudan a interdit l'entrée de son territoire aux gens venant des Etats-Unis, du Canada, de Grande-Bretagne, de Chine, de Singapour et du Vietnam (AP 3 05). Il a interdit à 72 Chinois arrivant par Gulf Air de débarquer à Khartoum (AFP 26 04).

- Béchir a nommé un certain nombre de ministres au Conseil de Coordination des Etats du Sud, le major général Clément Wani, le général à la retraite Philindalu Longer Aywil et Théophile Ochang. Riek Gai préside toujours ce conseil (LOI 26 04). Quelle idée avec les pourparlers en cours?

- La Norvège va ouvrir une ambassade à Khartoum dans le cadre de son soutien au processus de paix. Le nouveau chargé d'affaires, le diplomate Stein Undheim avait été conseiller à l'aide humanitaire au Ministère des Affaires Etrangères à Oslo (LOI 10 05).

- Le Soudan a répondu aux **plaintes américaines** concernant son **hospitalité à Hamas**, en disant qu'il reverrait le statut du groupe au Soudan s'il ne se cantonnait pas dans un rôle purement politique (Reuter 08 06).

- L'organisation Mondiale contre la Torture (**OMCT**) annonce que 5 officiers des forces de sécurité ont arrêté **38 membres de l'Association des Femmes des Monts Nouba** ainsi que 3 hommes qui les accompagnaient, le 2 juin, alors qu'elles **s'apprêtaient à se rendre de Khartoum à une conférence sur la paix et le développement** dans la ville de Kawda, dans les Nouba. Les officiers armés transportèrent le groupe à leurs bureaux où ils les **fouillèrent** d'une manière hostile et en les insultant. La sécurité aurait **confisqué** des affaires personnelles, y compris **des téléphones mobiles, de l'argent, des ordinateurs et des documents**. Tous furent relâchés par petits groupes entre les 2 et 3 juin mais on leur **ordonna de se présenter quotidiennement à la sécurité à Khartoum**, les empêchant de se rendre à leur conférence.

On ne put avoir de commentaires des autorités soudanaises (IRIN09 06).

- **L'Armée de Libération du Soudan** (Darfour) déclare **avoir tué** un grand nombre de **soldats et capturé du matériel militaire** dans la région de Adar (AFP 06 06).

- Des **pays arabes** ont commencé à **donner de l'argent** pour la **reconstruction du Sud** à un **fonds spécial**, la Libye un million de dollars, Qatar, plus de 700000 dollars et la Syrie 525000 dollars (AFP 07 06).

- **La malaria tue 4000 personnes par mois** a déclaré le ministre de la santé en lançant un plan destiné à diminuer ce chiffre en utilisant le drainage de l'eau et des moustiquaires traitées aux insecticides.